



Numéro 4 – Février 2024

ÉDITO

Jeux Olympiques, Jeux Paralympiques, Traité de l'Élysée, autant de sujets différents qui montrent que les Armées ont leur mot à dire, leur rôle à jouer, dans bien des domaines. Voilà qui témoigne que la Défense touche à des facteurs de cohésion forts de notre société.

Cohésion...

Alors que sévit une guerre depuis 2022 sur notre continent, rarement depuis bien des années, l'illustration de l'importance de la cohésion pour rester crédible dans le domaine militaire, donc géopolitique, n'a été aussi pertinente.

Cohésion...

Notre engagement commun pour servir, d'active ou de réserve, dans les armées françaises, est ce qui nous rassemble.

A nous de le cultiver et de diffuser cet « esprit de défense ».

Bonne lecture !

Capitaine de vaisseau Alexandre de Lapeyrière
DMD-76

JOP & Challenge Terre Jeunesse

Les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** démarrent dans quelques mois et ils mettront en avant les sports. L'Armée de Terre s'inscrit dans cette tradition sportive.

Le challenge **Terre Jeunesse** incarne l'engagement de l'institution militaire envers la jeunesse et l'esprit olympique.

Lancée pour partager les valeurs militaires avec les jeunes à travers le sport et l'effort physique, cette initiative mobilise chaque formation de l'armée de Terre.

Les unités de l'armée de Terre en ligne de mire

Chaque formation doit organiser un challenge sportif ouvert au public entre janvier et mi-juin 2024. Ces événements, au-delà de promouvoir les valeurs intrinsèques de l'armée, s'intègrent à l'élan olympique et rayonnent au sein des communautés locales.

Le bataillon de Joinville

Le ministère des Armées compte parmi son personnel civil et militaire un peu plus de 200 sportifs de haut niveau, affectés au sein du bataillon de Joinville du Centre national des sports de la Défense (CNSD).

La Médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure

Créée par le décret n°2019-688 du 1^{er} Juillet 2019, la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (MRV-DSI) remplace la Médaille des Services Militaires Volontaires depuis le 4 juillet 2019.

Elle est destinée à récompenser la fidélité de l'engagement et les services accomplis dans la réserve opérationnelle militaire, dans la réserve civile de la Police nationale, dans la réserve citoyenne de défense et de sécurité, dans la réserve citoyenne de la Police nationale.

Cette décoration comporte 3 échelons :

échelon bronze pouvant être décerné après 3 ans de réserve ou, pour les réservistes opérationnels ou civils, après 37 jours d'activités ;

échelon argent pouvant être décerné après 10 ans de réserve ou, pour les réservistes opérationnels ou civils, après 185 jours d'activités ;

échelon or pouvant être décerné après 15 ans de réserve ou, pour les réservistes opérationnels ou civils, après 370 jours d'activités.

Elle peut être également attribuée, à titre exceptionnel, pour la qualité particulière des services rendus ou aux réservistes tués ou blessés dans l'accomplissement de leur mission.



Les CIRFA

Être soldat, ce n'est pas seulement combattre. C'est aussi et avant tout avoir un métier, une spécialisation qui permet d'être un engrenage de cette grande machinerie humaine. Et comme dans chaque système, chaque pièce est essentielle au bon fonctionnement. Diplômé ou non, le candidat passe par le CIRFA pour prétendre à devenir un technicien des forces Armées, de la restauration à la cybersécurité, de la maintenance mécanique au secrétariat administratif.

Les Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Rouen et du Havre accueillent le public tous les jours pour le renseigner sur les métiers et spécialités de l'Armée de terre, de la Marine Nationale ou de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Les sites sont directement accessibles, cependant, il est préférable de téléphoner pour prendre rendez-vous auprès d'un conseiller dédié, être orienté, découvrir son potentiel.

A Rouen

112 Avenue du Mont-Riboudet 76000 Rouen
Tél.: 02.76.27.88.08 - 02.76.27.88.16

Accessible par le T1, T2, T3 ou ligne de bus 29, arrêt Pasteur-Panorama.

Ouvert les lundis, mardis, mercredi, jeudis, de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 18h00, et le vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h00.

Au Havre

232 Boulevard de Strasbourg 76600 Le Havre
Tél.: 02.35.19.71.80

Accessible par les Tramway A et B, et les lignes de bus 3, 5, 6, 8, 9, 31, 41, 51.

Ouvert les lundis, mardis, mercredi, jeudis, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30.

Délégation Militaire Départementale de la Seine-Maritime

3, rue d'Herbouville
CS 11313
76178 ROUEN CEDEX
02 32 08 20 01

Que lire de plus ?

Ils n'avaient pas 20 ans, la révolte des jeunes 1940/1944

L'ouvrage de **François Broche**, paru en mai 2023, aux éditions Tallandier est sélectionné pour le Prix littéraire de l'Armée de Terre **Prix Erwan Bergot**.

La guerre contre l'occupant allemand fut souvent livrée par des adolescents et, parfois même, par des enfants. Le combat d'une génération qui s'est révélée dans l'action au service de la liberté.

À la suite du jeune général qui, le premier, a dit *non*, ces jeunes rejettent tout accommodement avec un régime fondé sur les concessions permanentes, la violence et la répression. **Jacqueline Fleury**, 17 ans, distribue des tracts anti-allemands et devient agent de liaison. Les cinq étudiants du lycée Buffon multiplient les actes de résistance contre l'occupant : ils seront arrêtés, jugés, fusillés. **Pierre Ruibet**, 18 ans, se porte volontaire pour faire sauter un dépôt de munitions ennemi et se sacrifie dans l'opération. **Madeleine Riffaud**, 16 ans, abat en plein jour de deux balles dans la tête un Allemand dans Paris : emprisonnée, jamais elle ne parlera.

À partir de sources inédites et de témoignages personnels, François Broche décrit, à travers dix-huit récits individuels ou collectifs, les ressorts intimes d'un engagement exemplaire.

61 ans de la signature du Traité de l'Élysée

Les élèves de 3^e de la Classe défense du collège Descartes du Havre ont rencontré une aviatrice de l'escadron franco-allemand de la Base aérienne d'Evreux (BA105), Capitaine de la BundesLuftwaffe. Son intervention a consisté à présenter les Armées et la coopération franco-allemande.

Le **Traité de l'Élysée** du 22 janvier 1963, signé par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer est destiné à sceller la réconciliation et la coopération entre la France et la République Fédérale d'Allemagne.

Le jour même, le général de Gaulle déclare : *Il n'est pas un homme dans le monde qui ne mesure l'importance capitale de cet acte [...] parce qu'il ouvre toutes les grandes portes d'un avenir nouveau pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe et par conséquent pour le monde tout entier.*

Le Traité de l'Élysée renforce la coopération des Etats concernant la défense, les affaires étrangères, l'éducation et la jeunesse.

Depuis, les Etats ont favorisé l'échange de plus de 9,5 millions de jeunes, le jumelage de près de 2 300 communes franco-allemandes, l'apprentissage de la langue voisine à l'école et de nombreuses autres actions citoyennes.

Cette rencontre a aussi permis de déconstruire certains stéréotypes attachés aux Armées et de rappeler que les **femmes représentent 16% des effectifs** des Armées françaises.

